**Une Suisse stable dans un monde en mutation**

Durant des décennies, la Suisse a été perçue à l’étranger comme un pays où tout était écrit dans le marbre. Dix ans après la crise financière de 2008 et l’effondrement de cette image d’Epinal, il est intéressant de se demander si le bateau « La Suisse » a retrouvé une certaine stabilité.

Sans être allée jusqu’à devenir un bateau ivre, la Suisse a été malmenée ces dernières années à deux niveaux. Tout d’abord, nous avons navigué sur une mer agitée, voir même parfois, démontée. En effet, un grand nombre de conditions-cadres internationales ont volé en éclat. Le plus bel exemple est l’introduction de l’échange automatique d’informations. Actuellement, nous sommes dans la situation où les règles aussi bien à l’échelon mondial qu’européen sont connues et que la Suisse est en train d’achever son processus d’adaptation. En d’autres termes, la Suisse aujourd’hui est plus déstabilisée par le fait qu’elle ne s’est pas encore tout à fait adaptée aux eaux sur lesquelles elle navigue qu’en raison du mauvais temps. En effet, notre pays n’offre pas les garanties de sécurité nécessaires en raison du flou existant dans ses relations avec l’Union européenne et de la non-entrée en vigueur des règles fiscales destinées à remplacer celles régissant les statuts spéciaux des sociétés. Par conséquent, il est important qu’un accord soit rapidement trouvé avec nos voisins européens, si possible que nous puissions enfin bénéficier de la libre circulation des services financiers, et que le P17 soit accepté par le peuple s’il devait y avoir un référendum.

Le second facteur d’instabilité qu’un certain nombre de clients étrangers ont découvert avec stupeur est non pas lié au contexte international, mais résulte des institutions helvétiques. Il s’agit de l’initiative populaire. En effet, grâce à cet outil dont je suis néanmoins un très chaud partisan 100'000 personnes peuvent décider de soumettre quasiment n’importe quelle question à leurs concitoyens. Cependant, je dirais que s’il est vrai qu’en théorie cet instrument démocratique pourrait battre en brèche certains principes fondamentaux de notre Etat, il résulte le plus souvent des résultats enregistrés que le peuple suisse est raisonnable. Typiquement, autant l’initiative « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » a perturbé durant de nombreuses années les contribuables bénéficiant de l’imposition d’après la dépense, autant le fait que le peuple suisse l’ait rejetée à une majorité d’environ 60% a solidifié et pérennisé ce système d’imposition.

Il est vrai que la Suisse n’est plus le pays tel que certains l’imaginaient où certaines règles étaient écrites dans le marbre. Cependant, une fois que les questions mentionnées ci-dessus auront été, en tout cas dans une certaine mesure, réglées, il sera possible d’affirmer qu’en Suisse le marbre n’existe plus, mais qu’un certain nombre de règles sont écrites dans la pierre dure.